

DANS CE
NUMÉRO :

LA REDOUTE 2

PARADIS
FISCAUX 2

JOUR DE
CARENCE 3

MUTATION 3

Toutes les
coordonnées 4

Bulletin
d'adhésion 4

DATES A
RETENIR

CTL
18 février

CAPL RAN
11 février

CHS-CT
20 février

Tout le calendrier
national sur le site :
www.financespubliques.cgt.fr

ATTENTION !

Une coquille sur les
couleurs s'est glissée
dans les calendriers
distribués par la CGT
(vacances d'hiver).

EDITO

A l'appel de l'intersyndicale
CGT-Solidaires-FO, le 16 jan-
vier, jour du CTL emplois, plu-
sieurs initiatives se sont dérou-
lées :

- Signature massive de la
pétition "STOP AUX SUP-
PRESSIONS D'EMPLOIS",
- Pétitions spécifiques dans certains services (CGR, CPS...) et à des-
tination des usagers comme à Armentières,
- Rassemblement devant la direction à Lille. A l'issue du rassemble-
ment, les collègues présents sont montés au 12ème étage de la TG
pour remettre la pétition signée par plus d'un millier de collègues
de la DRFIP Nord.



Au-delà de cette journée, seule la mobilisation et notre force collective
pourra instaurer un changement de cap !

GAGNER EST POSSIBLE !

Déterminée, la CGT Finances Publiques appelle les agents à se mobiliser
pour l'arrêt des suppressions d'emplois, pour des conditions de travail
décentes, pour le renforcement de nos missions.

Unis et déterminés, passons maintenant à l'offensive !

⇒ **PAR LA GRÈVE : Le 6 février 2014 !**

Aux côtés de l'ensemble des salariés du privé et du public, elle appelle
à se mobiliser sur les lieux de travail afin de porter d'autres exigen-
ces en matière de pouvoir d'achat, d'emploi et de conditions de vie
au travail, de choix budgétaires.

⇒ **PAR LA GRÈVE : Le 20 mars 2014 !**

Dans la continuité des Etats Généraux et dans l'unité, la CGT-Finances
Publiques appelle à l'action. Ce jour-là les collègues des Douanes seront
aussi mobilisés pour l'obtention d'un moratoire sur le plan stratégique
mis en place dans leur administration.

⇒ **PAR LA MULTIPLICATION DES INITIATIVES LOCALES !**

Dans tous les services, continuons à faire grandir le rapport de force au-
tour de toutes les revendications par la multiplication des initiatives lo-
cales sous toutes les formes !

NON AUX LICENCIEMENTS A LA REDOUTE

Les syndicats de la Redoute appellent l'ensemble de la population et les salariés des autres entreprises de la métropole Lilloise à participer à la manifestation du :

Mardi 28 janvier 2014.

Départ de la manifestation : 11h de la gare Lille Flandres.

Les salariés de la Redoute dénoncent le plan qui prévoit la suppression de 1178 emplois, soit un emploi sur deux.



Pour les salariés qui devraient quitter l'entreprise, ce sera l'incertitude complète quant à leur avenir car la situation de l'emploi dans la région est des plus que catastrophique. Pour beaucoup, il sera très difficile, voire impossible de retrouver un travail.

Pour ceux qui restent, c'est la même incertitude car tout laisse à penser que le projet de reprise est difficilement

viable dans la durée. Que se passera-t-il alors pour eux ?

C'est le milliardaire François-Henri PINAULT qui est responsable de la situation actuelle de la Redoute. Il a vidé les caisses pendant 20 ans, il veut maintenant s'en débarrasser et sous-traiter la casse sociale.

Les salariés de la Redoute sont en lutte depuis maintenant plusieurs mois. Ils réclament que Pinault garantisse leur avenir pour le plus d'années possible, qu'ils restent dans l'entreprise ou qu'ils soient amenés à la quitter.

Cette manifestation doit être l'occasion de dénoncer les licenciements qui se multiplient alors même que les actionnaires des grands groupes n'ont jamais été aussi riches.

Tous ensemble contre les licenciements et pour l'emploi!

350 milliards d'avoirs français sont dans les paradis fiscaux

Dans un petit livre percutant (*La Richesse cachée des nations*), l'économiste Gabriel Zucman dresse l'état des lieux glaçant de la domination des paradis fiscaux sur l'économie mondiale. Et donne les pistes pour faire cesser ce scandale.

L'économiste, passé par l'école d'économie de Paris aujourd'hui professeur à la prestigieuse London School of Economics et chercheur à l'université de Berkeley (Californie), est en train de s'imposer comme l'une des références dans l'étude des paradis fiscaux et de leurs conséquences néfastes pour l'économie mondiale.

Malgré toutes les annonces de réforme, toutes les promesses de transparence et de coopération, l'analyse de Gabriel Zucman est sans pitié :

« Il n'y a jamais eu autant d'argent qu'en 2013 dans les paradis fiscaux. Selon mes calculs, 8 % du patrimoine financier mondial des ménages y est logé, et échappe à tout impôt. Soit une fortune de 5 800 milliards d'euros, dont 350 milliards appartenant à des Français. C'est 25 % de plus qu'en avril 2009, quand le G20 de Londres avait annoncé la "fin du secret bancaire". »

Journée de carence : une abrogation qui tarde à se matérialiser

La Loi de Finances 2014 est venu abroger la disposition prévoyant la retenue d'un jour de carence en cas d'arrêt maladie des fonctionnaires. Il s'agit là d'une victoire importante pour les agents publics : cette mesure d'économie frappait avant tout les personnels malades. L'application est immédiate à compter de la promulgation de la loi. Par conséquent, les arrêts de travail délivrés au titre de la maladie ordinaire et qui débutent à compter du 1er janvier 2014 ne peuvent plus se voir appliquer la retenue sur rémunération correspondante.

Pour autant, le sujet n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît. En l'absence d'une communication officielle de l'administration sur ce point, certaines directions locales indiquent que la journée de carence continue de s'appliquer. La CGT Finances Publiques a alerté la direction générale sur ce silence problématique. Il nous a été indiqué qu'une note serait en préparation.

A la DRFIP Nord, le jour de carence devrait ne plus être appliqué selon nos informations. Nous surveillerons ce sujet.

Attention la retenue s'applique donc encore pour les arrêts maladies (hors accident du travail et affections de longue durée) démarrés en 2013 et surviendra sur les salaires en janvier et février ainsi que sur le solde de la prime de rendement pour les agents pour lesquels celle-ci n'est pas mensualisée. Le sujet va se complexifier pour les agents tombés malades en 2013 et qui seraient placés en CLM ou en CLD en 2014 : dans ces situations la retenue opérée doit être remboursée à l'agent.

DATE PREVISIONNELLE POUR LES MUTATIONS (CALENDRIER SUSCEPTIBLE DE MODIFICATION)

	PROJET	CAP	DEFINITIF	CAPL
A (stagiaires, titulaires et lauréats LA et EP)	05/05/14	26/05/14 au 06/06/14	27/06/14	15/07/14
B (1ere affectation et titulaires)	13/05/14	05 au 13/06/14	04/07/14	22/07/14
C (agents administratifs)	14/04/14	30/04/14 au 13/05/14	03/06/14	27/06/14
C (agents techniques)	03/06/14	5 et 06/06/14	13/06/14	
C (agents administratifs stagiaires)	21/05/14	27 et 28/05/14	05/06/14	
Géomètres principaux, géomètres, techniciens géomètres et 1ères affectations des techniciens géomètres	13/03/14	19/03/14	20/03/14	
AFIPA et des IP N1 à équivalence	14/04/14	16/04/14		
Inspecteurs principaux sur des postes comptables C2	22/04/14	28/04/14		
Inspecteurs principaux (titulaires et 1ères affectations)	10/06/14	12 et 13/06/14		
IDIV hors classe sur des postes comptables C2 et des emplois administratifs -Mouvement de promotion et d'affectation des IDIV classe normale à hors classe	22/04/14	28/04/14		
-IDIV de classe normale sur des postes comptables C3 et des emplois administratifs -1ères affectations des IDIV de classe normale	22/04/14	29 et 30/04		



web

 cgt.dr59@dgfip.finances.gouv.fr

CGT Finances Publiques Nord

Cité Administrative, porte 405,
175 rue Gustave Delory BP 90029
59018 Lille cedex
03 20 95 63 75

Secrétaire départemental : Laurent PERIN

CGT Finances Publiques Lille et environs

82 Av Kennedy, 59033 Lille cedex
03 20 62 42 84

**Secrétaires Lille et environs :
Annick VIDAL et Yannick MASSIET**

CGT Finances Publiques Valenciennes

rue Raoul Follereau 59300 Valenciennes
03 27 14 66 56

Secrétaire Valenciennes : Christine BASSEUX

**Retrouvez tous les militants, tous les élus de la CGT
Finances Publiques sur le site internet :**

<http://cgt.dr59.free.fr>



Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

SECTION :

☐ Actif ☐ Stagiaire ☐ Retraité

Je souhaite m'abonner à :

☐ la Nouvelle Vie Ouvrière

Facultatif > Pour les agents A et A+

Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)

☐ OUI ☐ NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de
cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à
chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVE À LA SECTION

Saisie CoGiTiel par la section

le : .. / .. / ..

Date de réception au bureau national,

le : .. / .. / ..

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. / ..

Catégorie : Grade : Echelon :

Filière fiscale ☐ Filière publique ☐

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

☐ Adresse administrative ☐ Adresse personnelle (préciser) :

.....

.....

Tél. :

Mel :

Date : .. / .. / Signature :